

DISSERTATION DE CULTURE GÉNÉRALE
(épreuve n° 252)
ANNEE 2017
Épreuve conçue par EDHEC Business School et ESSEC
Voie économique et commerciale

Commençons comme en 2016 et dans les mêmes termes par énoncer quelques sujets de satisfaction soulignés par la plupart des correcteurs : globalement, les candidats maîtrisent l'expression écrite (syntaxe, propriété des termes et orthographe - même si, cette année encore sur ce dernier point quelques correcteurs font état d'une relative dégradation - ; pour la plupart d'entre eux, les candidats connaissent les schémas de base de la dissertation; tous les candidats ou presque ont, dans certaines limites, traité le sujet (le sujet proposé cette année, « La force de la parole » était abordé dans chaque phase du développement, même lorsque le candidat se contentait de réciter des fragments de cours plus ou moins bien digérés). Cette qualité, dans l'ensemble, du niveau rhétorique et dialectique a donné, cette année encore, l'impression que l'épreuve est prise au sérieux et qu'elle est bien préparée. Il n'y a que très peu de copies ineptes et la forme littéraire "dissertation" est dans l'ensemble assez bien dominée. Toutes ces remarques doivent être complétées par une information concernant la moyenne de l'épreuve : il n'a pas semblé illégitime de noter les copies de telle sorte que la moyenne générale tourne autour de 10, jurys EDHEC et ESSEC confondus, pour s'établir exactement à 10,11 ; elle était l'an dernier de 9,94, en 2009 de 9,60 et en 2008 de 9,55. La moyenne confirme une tendance continue, ancienne déjà, et engagée dès 1994.

Un ensemble, pour résumer, assez satisfaisant, malgré encore de grandes inégalités. Des copies plutôt plus longues, à la réflexion plus développée et nourrie de références plus précises, de bonne tenue sur le plan de l'expression et de l'orthographe. Le sujet, dans son ouverture, semble avoir été stimulant et a donné lieu à des perspectives variées.

Reste, toujours pour reprendre les rapports de l'an dernier, que tout n'est pas encore parfait, et qu'il faut redire aux candidats qu'ils passent un concours : autrement dit, ils doivent, d'une part, exposer leurs qualités, se distinguer en évitant en particulier de voir en quelques lieux communs l'alpha et l'oméga de la pensée, et surtout affronter le sujet dans sa particularité ; et d'autre part, se plier aux exigences propres à l'épreuve de dissertation, exigences qui découlent de sa définition, que nous nous permettons de rappeler une fois de plus: "La dissertation de culture générale est un exercice, écrit dans une langue maîtrisée et choisie, au cours duquel, à propos d'un sujet faisant explicitement référence au thème de l'année, le candidat manifeste une aptitude tout d'abord à effectuer l'analyse et la problématisation du libellé proposé, ensuite à organiser et mener une discussion construite, sans préjugé, ouverte, conséquente et cultivée ; il y mobilise librement ce qu'il connaît des littératures française et étrangère, des différents arts (cinéma, peinture, photographie, théâtre...), de la tradition philosophique, des sciences exactes et des sciences de l'homme, des grandes religions et des principaux courants idéologiques contemporains ; il y démontre enfin en quoi cet enrichissement culturel permet de mieux comprendre le monde dans lequel il vit".

Que les candidats, cette année encore, examinent avec soin cette définition et ils verront :

- Tout d'abord, qu'elle préside à l'élaboration et à l'élection du sujet qui leur sera proposé : il se doit d'être ouvert, formulé simplement, lié mais non limité au thème de l'année; une fois encore il faut réaffirmer qu'il est nécessaire de mobiliser les acquis de la première année (enseignement de culture générale) pour traiter effectivement le sujet du concours et que le thème de la seconde année est l'occasion d'une réflexion conduisant à la confection d'une dissertation de culture générale, susceptible de prendre en compte la diversité des directions et des domaines qui font d'un terme (« La parole » cette année) un programme ; le traitement du sujet exige donc de mener des analyses portant sur la *réalité* sous tous ses aspects.

- Ensuite, qu'elle organise le travail des correcteurs en ce qu'elle fixe les principes généraux de l'évaluation des copies: importance primordiale de la **problématisation** (il nous faut donc sanctionner toute copie dont l'introduction n'est qu'une formalité, qui évite ou dénature le sujet et se contente d'annoncer un programme là où on attend l'énoncé d'un problème); importance de l'aptitude à approfondir longuement, avec soin et minutie, **une** perspective, pertinente évidemment (il nous faut donc sanctionner toute copie qui se contente d'évoquer allusivement un grand nombre de directions possibles de réflexion et au contraire valoriser toute copie qui pense longuement et précisément en compagnie et à l'aide d'une référence, quelle qu'elle soit) ; importance **des exemples** que, là encore, on doit choisir et exposer avec attention et scrupule (il nous faut donc sanctionner et les copies sans exemple et celles qui, pratiquant la livraison en vrac d'exemples à peine évoqués, la plupart du temps confondent d'une part références et exemples et d'autre part exemples et références littéraires, philosophiques et historiques). On redira enfin que « citation n'est pas raison » et qu'il faut donc garder en mémoire le point suivant : une citation n'a de valeur que par le commentaire qui l'explique et l'exploite.

Plusieurs défauts demeurent donc, et largement répandus :

- Une absence de problématisation, qui fait que le sujet – brièvement rappelé en introduction, retraduit à la va-vite d'une manière trop simple et trop vague, et finalement perdu de vue – devient un prétexte à la récitation de connaissances certes louablement acquises, mais insuffisantes pour témoigner de la pertinence d'une réflexion et d'une culture générale assez maîtrisée pour enrichir et non paralyser l'analyse ou la recouvrir ou l'occulter, comme si celle-ci était au fond un obstacle à la satisfaction de montrer que l'on a travaillé, que l'on a appris, plus ou moins bien d'ailleurs, le cours dispensé durant l'année de préparation. Rappelons aussi que ce n'est pas seulement dans l'introduction, mais tout au long du développement que le sujet doit être envisagé, attaqué pour ainsi dire sous différents points de vue, que les interrogations qu'il suscite doivent être explicitement renouvelées, que l'effort de définition et de détermination des concepts doit être repris.

- Une trame de réflexion simpliste, reposant sur des balancements exagérés et des oppositions traitées sans nuance. Les candidats ont certainement lu qu'il faut faire l'introduction une fois le devoir terminé ; ce qui fait que les introductions sont le plus souvent composées de trois phrases qui résument le contenu des trois parties, mais sans lien logique, sans unité problématique, sans qu'un enjeu clair apparaisse. Ces introductions sont souvent très fermement structurées et en même temps - par absence de liens - incompréhensibles, donc inutiles. Trop de copies, au motif d'annoncer le plan du devoir, proposent un résumé des analyses à suivre, pour se contenter ensuite de délayer plus ou moins habilement ce qui est présumé acquis.

- Si l'expression est en général correcte, on peut regretter une certaine approximation dans le vocabulaire, même courant, une absence de souci et de recherche du mot juste et, plus largement, la méconnaissance du fait que la réflexion progresse, se nuance et se construit par un effort permanent de précision et de rigueur. L'expression reste souvent lourde et maladroite, encombrée de clichés contemporains. On ne terminera pas cette rubrique sans formuler une remarque banale mais qui ne semble pas avoir été prise en compte par tous les candidats : la tenue de langue est un critère important de sélection. La langue française est de façon surprenante souvent maltraitée et seuls quelques-uns se distinguent par leur qualité d'écriture et la recherche d'un style. On évitera cependant également la rhétorique creuse qui pense pouvoir substituer l'éloquence à la pensée. L'idéal serait bien sûr, comme toujours, l'alliance subtile du fond et de la forme !

Concernant les références, on peut noter, comme les années précédentes, qu'elles ne sont la plupart du temps ni suffisamment maîtrisées (elles sont de seconde main, approximatives, extraordinairement identiques d'une copie à l'autre), ni bien exploitées. Elles servent le plus souvent de simple caution au propos et, en fait, d'argument d'autorité. C'est vrai des références littéraires, utilisées à des fins purement ornementales ; c'est également vrai pour la philosophie : la référence, pas ou peu commentée, pas ou peu expliquée ne sert qu'à obliger le correcteur à considérer que le propos du candidat aurait du poids.

Ainsi les candidats confondent donc trop souvent culture générale et culture en général, et force est de rappeler la nécessaire articulation de la réflexion et de la culture pour cette épreuve. Trop de copies oublient que dissenter c'est prendre le risque du questionnement, le risque de thèses défendues et argumentées. Les copies que nous avons valorisées sont donc celles où le candidat s'installe et séjourne dans les références et non celles présentant une juxtaposition de doctrines ou de points de vue sans analyses ni transitions. Répétons-le : l'effort d'apprentissage, s'il se ressent dans de nombreuses copies, reste souvent trop superficiel ; et à force de se répéter, certaines références ne discriminent plus à elles seules les devoirs.

Et plus précisément... **« La force de la parole »**

Le choix du jury s'est porté cette année sur un sujet ouvert, qui, nous l'avons dit plus haut, semble avoir été stimulant et qui a donné lieu à des perspectives variées. Il subsiste néanmoins dans de nombreux cas de grandes maladresses dans la démarche, mal construite ou non maîtrisée jusqu'au bout.

Nous avons en effet choisi un sujet qui imposait d'emblée aux candidats de spécifier et de problématiser le thème de travail de l'année (*la parole*), en s'appuyant sur leur culture personnelle mais aussi sur leur propre expérience de « sujets pensants », capables de s'interroger sur les événements qui les touchent ou sur l'existence en général, et initiés, depuis de longues années déjà, au cours d'un parcours scolaire conséquent, aux efforts et aux joies éventuelles de la réflexion appliquée. Il vaut la peine d'insister sur ce point, car, comme on a pu déjà le remarquer au cours des sessions précédentes, beaucoup de sujets de culture générale, et c'était bien le cas de celui-ci, ne peuvent être traités de façon vraiment satisfaisante que si l'on sent dans le devoir un engagement – toujours servi par une écriture précise, élégante, dynamique – qui lui procure un élan et une cohésion que ne lui donneront jamais un simple empilement de citations d'auteurs et de résumés de cours.

Plus généralement, mais toujours à propos du sujet de cette année, on voudrait rappeler aux candidats que la lecture des rapports des années précédentes est un exercice qui ne peut que se

révéler profitable ; ainsi bien des remarques formulées par nous-mêmes les années précédentes auraient pu être reprises et retravaillées pour traiter le *sujet de la session 2017*. Bien des points que nous évoquerons plus bas pouvaient être rencontrés à la simple condition d'une analyse des valeurs du génitif (la force *de* la parole) comme pour le sujet proposé en 2016 (le livre *de* la nature)... .

Le sujet ne posait certes pas de difficultés particulières. Il était ouvert et sans piège. Dès lors le premier défaut, constaté dans une très large majorité des copies, a été de se laisser porter par ce caractère ouvert sans procéder à un travail de précision conceptuelle autour de la notion de « force » aussi bien, d'ailleurs, que de la notion de « parole ». Le plus difficile, peut-être, était pour les candidats de résister à la tentation de "tout dire" en accumulant des références un peu disparates et sommairement exposées : redisons-leur que nous ne jugeons pas une copie au nombre de ces allusions, mais à la pertinence des choix qu'on a faits (à condition de les justifier !) et à la profondeur de la réflexion dont ils sont l'objet. Beaucoup de candidats ont pris la parole dans le sens le plus large possible, ce qui revenait à la confondre avec le langage en général. On a été surpris de constater qu'ils étaient très peu nombreux à prendre la peine de distinguer la parole de l'écriture, ou bien de l'action, ou bien du silence, ou bien (pour reprendre un trait de la linguistique saussurienne) de la langue. Or c'est un point de méthode qui vaut pour toute dissertation, mais qui s'avérait particulièrement décisif pour ce sujet-ci : s'il y a, ou non, une force de la parole, c'est d'abord d'une manière relative, c'est au sein d'un *rapport de forces* avec ces autres notions, proches mais différentes, et concurrentes, que nous venons de citer. Curieusement, rares ont été les candidats qui se sont souvenus de ces vieux proverbes disant « les paroles s'envolent, les écrits restent », « la parole est d'argent, mais le silence est d'or », alors qu'ils pouvaient tout à fait aider à construire ces rapports de forces. Trop de copies s'engagent donc dès l'abord sur une mauvaise voie par manque de rigueur dans l'analyse des termes du sujet : si *parole* est trop souvent assimilé à *langage*, voire à *langue*, *force* est remplacée sans aucun essai de justification par *pouvoir*, *influence*, *rôle*, *puissance*. Peu de candidats, finalement, se demandent ce qu'est une *force*, comment la parole pourrait en avoir et nombre d'entre eux semblent admettre implicitement qu'une *force* ne saurait être que bonne, salutaire, en un mot *positive* ; ils en viennent donc à dire que si la parole est trompeuse, mensongère, elle perd *ipso facto* toute force. Qu'en aurait dit Socrate ? Et Gorgias ? Que *force* puisse signifier *violence*, *puissance destructrice*, il suffit en tout cas d'ouvrir un dictionnaire pour s'en convaincre, de songer à la force d'un cyclone... ou à ces vers de La Fontaine : "Patience et longueur de temps / Font plus que force ni que rage". Quant à la force "manipulatrice" de la parole, Marivaux l'a montrée, lui aussi, et avec quelle finesse, dans *Les Fausses Confidences* : l'amour pour Dorante qui finit par naître dans le cœur d'Araminte est-il ou n'est-il pas une pure création de la parole habile de Dubois ? On pouvait aussi songer, entre mille autres exemples, à Don Juan payant de paroles le brave Monsieur Dimanche. Rappelons également qu'une question n'est pas une problématique. « Y a-t-il une force de la parole ? », « Quelle est la force de la parole ? » ne sont pas des problématisations, mais de simples traductions du sujet sous forme de question. La problématisation met en tension des éléments du sujet que l'on a commencé par disposer. Elle commence quand on se demande, par exemple, comment la parole peut être forte alors qu'elle est éphémère ; ou s'il faut redouter la manière dont la parole, dépourvue d'efficacité sur les êtres inanimés, peut influencer sur les consciences ; ou si la force de la parole peut provenir, paradoxalement, de ses faiblesses, etc. Bien des candidats se sont, avec raison, demandé si la force de la parole lui était inhérente ou si elle lui venait d'ailleurs, en particulier du statut (social, intellectuel, moral...) de celui qui la profère. Austin, Bourdieu ont été mis à contribution, parfois assez maladroitement (on présente Austin comme un naïf qui croit à un pouvoir intrinsèque de la parole, mais, par bonheur, Bourdieu arrive...). Plus précisément encore : c'est souvent de la minutie que naît la dialectique. Si trop de copies ont pris « la force de la parole » comme une évidence jamais contestée, c'est aussi faute d'être

entrées dans le détail des situations, des concepts, ou des références qu'elles utilisaient. La théorie du « performatif » d'Austin a naturellement été beaucoup citée par les candidats, mais les meilleures copies sont celles qui ont su mettre en évidence qu'une parole n'est pas performative par magie mais parce qu'elle est entourée d'un contexte bien précis, de circonstances, de *conditions*, et donc que la source de sa force apparente lui est peut-être extrinsèque – comme le remarque Austin lui-même, il ne suffit pas que, me promenant dans un chantier naval, je dise que « je baptise ce navire le *Queen Elizabeth* » pour qu'il en soit effectivement ainsi. Au nombre des idées un peu simplistes, on peut ajouter celle que (presque ?) tous les candidats qui abordent cette question se font de la psychanalyse : allongez-vous sur le divan, parlez à loisir et vous serez guéri. La parole aurait ainsi, une fois encore, une force quasi magique. On a parfois su étudier plus sérieusement et plus minutieusement, la force de la parole dans certaines situations : la confession, l'aveu, le procès ...

Les sujets de culture générale, comme cela est énoncé dans la définition de l'épreuve (voir plus haut), ont la plupart du temps un rapport avec des situations concrètes de l'existence et il est dommage que les candidats se sentent obligés de les traiter de manière purement livresque, sans jamais abandonner un seul instant le prisme de références culturelles étudiées en classe et dont on sent bien souvent, au reste, qu'elles ne sont que de seconde main. D'où vient que « donner sa parole » scelle un engagement des plus forts ? Que se passe-t-il lorsque nous nous sentons sous le charme et l'emprise d'un orateur de talent ? Pourquoi préférons-nous voir et entendre dire une pièce de théâtre jouée par des acteurs plutôt que la lire en silence ? C'était pourtant un point important, même si la parole n'est pas nécessairement orale, il importait de s'ouvrir à la dimension physique de la parole et à la force que cette dimension recèle. Rares sont les copies qui évoquent ce qui peut accroître (ou créer ?) la force de la parole : l'intonation, le geste (joindre le geste à la parole, en un sens...), le regard ou bien le style, l'habileté rhétorique, la recherche de la formule, voire du slogan ; peu de mentions de la propagande. Une analyse de situations ou de questionnements concrets de cet ordre aurait permis par exemple de faire apparaître les notions de vie, de présence, et les liens que la parole entretient avec eux, sans qu'il soit besoin d'en passer par un exposé sur la philosophie de Rousseau (*Essai sur l'origine des langues*) ou celle de Derrida (citée, par ailleurs, dans de bonnes copies). Beaucoup de candidats se sentent tenus de citer le plus d'auteurs possibles et d'insérer systématiquement dans chaque paragraphe un topo sur une ou plusieurs œuvres. Peut-être faudrait-il les encourager davantage à retrouver les auteurs en partant du concret. Il importe donc de rappeler que l'épreuve de culture générale n'est pas une simple accumulation de connaissances, mais doit développer chez les candidats une capacité autonome de pensée et d'expression.

Un dernier mot, enfin, sur l'histoire. Le livre de Georges Gusdorf sur *La Parole* a été assez souvent cité par les candidats, à juste titre, mais ils ont été loin d'en épuiser les richesses. Ce livre introduit, dans ses dernières pages, une perspective historique au sein de laquelle la parole apparaît toute puissante dans l'agora de la démocratie athénienne, mais évolue au fil du temps, et d'une certaine manière décline, à mesure que les structures de l'Etat et du droit se reposent sur des bases de données écrites de plus en plus nombreuses, de plus en plus ramifiées. « L'homme a cessé d'être seulement l'être qui parle, il est devenu l'être qui écrit et qui lit, et la face du monde s'en est trouvée transformée. » L'idée de la force de la parole ne revêt-elle pas, en définitive, un aspect archaïque ? Il est de fait que dans la plupart de nos relations contractuelles ou commerciales, nous sommes bien réticents à nous fier à la seule « force de la parole ». Une parole ne suffit plus. Nous n'y croyons plus. Nous préférons les actes, les greffes, les minutes, les documents paraphés. C'est l'écrit qui aura une force, qui contraindra autrui, devant les institutions, à me restituer ce qu'il me doit. Faut-il le déplorer ou bien y voir le

signe d'un progrès ? Là encore la référence à Rousseau était éclairante ! Une telle mise en perspective du sujet à travers l'histoire ne manquait pas de pertinence.